

la Saint Victorienne

1^{ère}

st victor
de Cessieu

Samedi 23 juillet 2022

St Victor de Cessieu

Place de Vaux

Dès 17h00 **Jeux** gonflables & en bois

19h00 **Apéro musical** avec Fardav 63
& buvette du sou des écoles

Repas

Plancha, gratin dauphinois, fromage blanc, tarte aux pommes

Adulte 12 € | Enfant 6 € (jusqu'à 12 ans)

Sur réservation auprès des commerçants avant le 16 juillet

20h45 **Concert SHEFFIELD**

22h00 **Concert OVERDRIVES**

23h15 **Feu d'artifice**

23h30 **Bal populaire avec**

JRM
EVENT

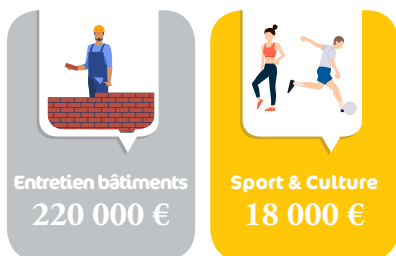
Animation
et sonorisation
par JRM EVENT



Organisée par les commerçants, le sou des écoles, la team Vanel et la municipalité

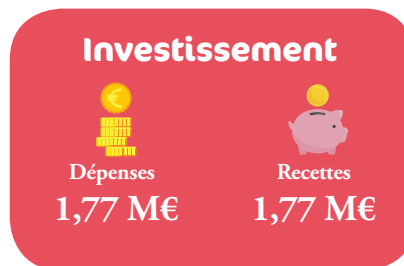
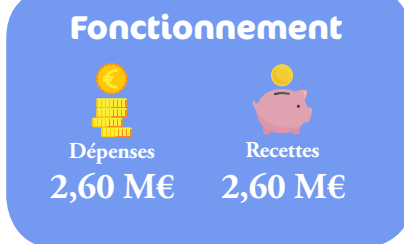
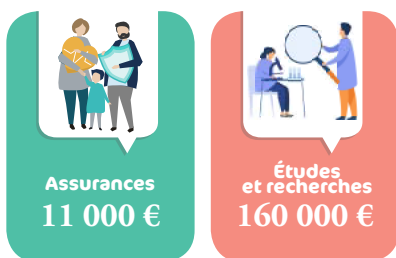
TEAM
VANEL

Bilan du budget 2021 (extrait du compte administratif)



Budget prévisionnel 2022

Principales dépenses de Fonctionnement



RAPPEL URBANISME

Le PLU n'est plus le document de référence en matière d'urbanisme sur notre commune depuis décembre 2019. Le PLUi, approuvé par le Conseil Communautaire des Vals du Dauphiné, a désormais remplacé cet ancien document. Son règlement doit être pris en compte lors du dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Le PLUi permet notamment de mutualiser et d'harmoniser les conditions d'aménagement du territoire des Vals du Dauphiné. Les travaux non soumis à permis de construire sont, pour la plupart soumis à déclaration préalable auprès des services de la mairie :

- Des travaux de création ou extension de surface, surélévation, véranda
- Le changement de destination d'un local

- La construction d'une piscine, abri de jardin, pool house, garage (entre 5 et 20 m² d'emprise au sol)

- Les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment (changement sur toiture, modification de façade, création d'ouvertures, changement de fenêtres, pose de vélux, pose de panneaux photovoltaïques, un changement de volets

- La modification ou création de clôture, haies et pose de portail

- L'installation d'une caravane dans votre jardin

Référence aux articles du Code de l'Urbanisme Article R. 421-1 et suivants. Vous trouverez tous les liens sur le site de la mairie.

REMISE DES CALCULATRICES AUX CM2

Une page se tourne pour les élèves de CM2... En septembre, ils seront collégiens.

Pour cette étape dans leur scolarité, la municipalité leur a offert une calculatrice. Elles leur ont été remises par Jean-Pierre Lovet, Maire de notre village ainsi que par Alda Lacan, conseillère déléguée aux affaires scolaires et Maud Pitault, conseillère déléguée aux finances en présence des enseignantes.

Chaque élève a également reçu un livre « Les Fables de la Fontaine » offert par l'Education Nationale.

Les élèves ont dit avoir vécu de bons moments à l'école de Saint-Victor de Cessieu et en garderont des souvenirs agréables. Nous leur souhaitons le même parcours au collège.



ATTENTION A L'AMBROISIE

L'Ambroisie, en particulier l'ambroisie à feuille d'armoie, est malheureusement très présente sur notre territoire.

Cette plante invasive, saisonnière représente un réel problème de santé publique. Selon la météo plus ou moins dès la fin du mois de juillet jusqu'à fin octobre, une grande quantité de pollen dans l'air cause de fortes allergies chez les sujets sensibles.

LES ETAPES, de bon sens A SUIVRE si vous remarquez sa présence :

Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Actuellement compte-tenu des connaissances il est préférable de laisser le plant arraché sécher-mourir sur place.

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée par un des moyens suivants :

- En appelant la mairie de votre commune et en demandant le référent ambroisie
- En signalant les plants d'ambroisie sur le site www.signalement-ambroisie.fr ou via l'application NATIONALE à l'aide de votre smartphone :

Etape 1 : Je télécharge l'application mobile depuis le site internet www.signalement-ambroisie.fr

Etape 2 : Je signale les plants d'ambroisie

Votre signalement est reçu par le référent de la commune. Il coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie.

- En adressant un mail sur contact@signalement-ambroisie.fr
- En appelant le 0 972 376 888

Depuis cette année, un lien direct à une page très fournie sur le sujet est disponible sur le site des VDD :

[h <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/environnement/ambroisie-participez-a-la-lutte/>](https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/environnement/ambroisie-participez-a-la-lutte/)

L'APPLIATION GRATUITE ça marche !

DEMARREE EN RHONE ALPES il y a bientôt 10 ans LA PLATEFORME SIGNALEMENT AMBROISIE EST UN OUTIL DEvenu NATIONAL, voici son historique :



Historique de la plateforme Signalement Ambroisie

En 2013, Valence Agglo développe une application smartphone de signalement de l'ambroisie sur son territoire

Le 18 juin 2014, l'ARS Rhône-Alpes avec l'aide du RNSA et d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambroisie : Signalement Ambroisie



En 2015, l'ARS Rhône-Alpes, étend la plateforme à la région Auvergne, en mode test pour la saison 2015

En juin 2016, la plateforme signalement ambroisie évolue pour couvrir l'ensemble du territoire métropolitain. L'outil est utilisé en mode test en dehors d'Auvergne-Rhône-Alpes

En 2017, 2018, 2019, 2020, l'outil s'améliore avec des mises à jour pour le site internet et pour l'appli smartphone

Partenaires techniques

Développement et maintenance de l'outil : ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Coordination de terrain : ARS Auvergne-Rhône-Alpes + RNSA + FREDON



Nous vous remercions de votre implication dans la lutte contre cette plante invasive, dont la dissémination du pollen pollue la vie de certains, *en particulier nos enfants de plus en plus asthmatiques.*

FOIRE DU 8 MAI

Cette année, elle s'est exceptionnellement déroulée le 7 mai en accord avec la commune de Montagnieu qui faisait la leur le dimanche 8 mai. Les exposants ont été ravis de revenir dans notre village après l'interruption de cette manifestation durant la période Covid.

La fréquentation par le public a été satisfaisante mais en légère baisse pour tous ces producteurs et artisans locaux. Une belle averse a malheureusement mis fin un peu tôt à cette belle journée. Nous espérons que vous serez fidèles à ce rendez-vous le 8 mai 2023 afin de pérenniser la participation des exposants.

FÊTE DU VILLAGE

C'est avec plaisir que la municipalité vous annonce la Saint Victorienne. Elle avait été annulée en 2021 à la suite des restrictions sanitaires. Nous espérons que cette journée conviviale et festive permettra de jolis moments en famille, entre amis ou entre voisins. Profitez-en pour vous amuser et vous détendre !

UN NOUVEAU VISAGE AU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite de la démission de Patrice Monat, le conseil municipal accueille Nicolas Maljournal. Commerçant dans notre village, il participera aux commissions Animation et Cadre de vie. Sa nomination respecte la procédure administrative car il fait partie de la liste élue en 2020. Nous lui souhaitons tous et toutes la bienvenue.



CAFE CITOYEN « LES VÉGÉTAUX, 0 DÉCHET 100% RESSOURCES »

Le C.C.A.S. a organisé un café citoyen le samedi 11 juin 2022 sur le thème du traitement des déchets verts avec l'intervention du SYCLUM.

Nous saluons l'intervenante de ce syndicat qui a apporté des explications claires sur le lombricompostage, le broyage et a animé des ateliers avec les personnes présentes. Ces dernières étaient ravies de cette formation qui leur sera bien utile. Le C.C.A.S. regrette le peu de participants et remercie le SYCLUM et les stagiaires d'un jour pour leur implication !



FRANCE SERVICES

Un seul conseiller pour toutes vos démarches avec France Services, cherchez le conseiller près de chez vous sur france-services.gouv.fr



st Victor
de Cossieu

PLAN CANICULE



Si vous souhaitez être appelé durant l'été
Ou si vous connaissez une personne isolée



APPELEZ LE

04 74 33 40 80

QUELQUES CONSEILS

- Je bois beaucoup d'eau, je ne consomme pas d'alcool.
- Je ne fais pas d'effort physique intense.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je donne et je prends des nouvelles de mon entourage.
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour, tout en assurant une légère ventilation.



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Nous avons choisi de bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé pour une amélioration des pratiques d'entretien de nos espaces verts plus naturelles.

La gestion différenciée des espaces verts est une démarche plus en phase avec les besoins des citoyens, plus respectueuse de l'environnement, et financièrement cohérente. De plus, elle répond aux nombreuses lois auxquelles est soumise la gestion des espaces publics.

La gestion différenciée est ainsi une adaptation de la gestion d'un espace (conception, entretien) selon les caractéristiques du site et selon son environnement vers une meilleure approche économique et écologique des espaces municipaux.

Elle s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponible avec un cadre de vie de qualité.

Après la première étape de bilan, nous allons travailler à la mise en place de l'entretien adapté des espaces communaux selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. Cette démarche est particulièrement pertinente compte tenu de l'importance des surfaces à entretenir sur notre commune avec des effectifs et moyens limités.

L'objectif est de préserver la biodiversité, limiter les pollutions et gérer nos ressources naturelles : économie d'eau, gestion des déchets verts...

Pour se conformer aux directives de l'Europe en la matière, la France change son organisation sanitaire. Sur le plan opérationnel, le nouveau dispositif repose désormais sur deux organismes : les GDS (Groupement de défense sanitaire) pour le sanitaire animal, et les FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) pour le sanitaire végétal. Ils sont pour cela reconnus officiellement comme «organisme à vocation sanitaire» (OVS).



st Victor
de Cossieu

La commune fait évoluer ses pratiques d'entretien, pour préserver votre santé et l'environnement

Espace sans pesticide

Santé et environnement préservés

Conseiller de proximité - RÉGION Auvergne-Rhône-Alpes

Nous comptons sur votre compréhension par rapport aux modifications induites par nos nouvelles pratiques et vous invitons à nous accompagner dans la démarche en réduisant vous aussi votre utilisation de pesticides.



Ensemble, réduisons les pesticides

Zoom sur... Sarah Frizon

Bonjour Sarah

Depuis combien de temps vivez-vous à Saint Victor de Cessieu ?

Mon père y a été nommé instituteur alors que j'avais 3 ans et il a occupé ce poste pendant toute sa carrière. J'ai donc grandi ici et nous occupions le logement de fonction au-dessus de l'école. Je garde d'excellents souvenirs de cette période.

Et maintenant, que faites-vous dans notre village ?

J'ai toujours vu mon père impliqué dans des associations (chasse et Boule d'Acier) et c'est donc avec ce modèle que je me suis investie dans la vie associative de Saint Victor de Cessieu. Ce choix me permet de retrouver des ami(e)s, de faire de belles rencontres, de donner mais aussi de recevoir.

Maman de quatre enfants, j'ai intégré le Sou des Ecoles. Cette association m'apporte beaucoup car nous sommes un groupe de parents d'élèves bénévoles et engagés dans la vie de l'école et du village. Notre présidente Narjes Vella nous communique son dynamisme et son engagement. C'est avec plaisir que tou(te)s ensemble, nous travaillons à l'organisation de manifestations diverses et variées sur la commune. Faire partie de ce groupe est une belle aventure humaine : seul, on va plus vite mais ensemble, on va plus loin.

En ce qui me concerne, je participe aux

réunions et à la préparation de ces événements avec un engagement plus important dans l'organisation de la randonnée qui se déroule en Mars.

Je suis également vice-trésorière de l'ACCA (chasse). J'ai découvert l'univers de la chasse il y a 5 ans et c'est devenu une vraie passion.

Seule femme de l'association, je remercie tous les chasseurs qui m'ont accueillie avec bienveillance et respect. Cette activité m'offre des moments en famille dans la campagne avoisinante.

C'est aussi un vrai plaisir de voir mon chien « au travail ». J'aime le voir chercher le gibier et vivre de jolis moments de complicité avec lui. Ces deux aspects sont prioritaires sur la chasse en tant que telle. Le contact avec la nature me permet de me ressourcer et cela m'apaise....

Ce dernier mot n'est pas anodin... en effet, vous occupez d'autres fonctions dans notre village. Pouvez-vous nous en parler ?

Je suis agent polyvalent : j'assure le service au restaurant scolaire et l'entretien des locaux de l'école. Je suis également en poste à la garderie dont j'anime les activités avec ma collègue.



J'apprécie avant tout le lien avec les enfants et les restrictions imposées par la crise sanitaire m'ont beaucoup frustrée. Cela a mis un frein aux gestes de réconfort envers les enfants qui en ont besoin à certains moments de la journée.

J'apprécie par-dessus tout l'aspect humain de mon métier.

Après un CAP Secrétariat/Comptabilité et un baccalauréat Comptabilité/Gestion, je n'ai pas exercé dans ce domaine mais cela me permet de venir renforcer de temps en temps l'équipe administrative de la mairie. J'ai été factrice, assistante maternelle, magasinière, auxiliaire de vie pour les personnes âgées puis agent polyvalent.

Je m'épanouis en donnant aux autres tant dans ma vie personnelle que professionnelle. C'est un véritable moteur et c'est ainsi que j'ai envie de donner du sens à ma vie.

Merci Sarah pour votre engagement dans la vie de notre commune ainsi qu'à tous les bénévoles des associations qui font rayonner Saint Victor de Cessieu. En tant que rédactrice, je tiens à préciser qu'à travers ce zoom, vous souhaitez avant tout à valoriser les associations dont vous êtes membre actif.

SOUTIEN AUX FAMILLES D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Nous avons rencontré avec l'association TEAM VANEL courant mai, une famille de La Chapelle de La Tour accueillant des réfugiés ukrainiens depuis le mois de mars à leur domicile. Nous avons été touchés par leur histoire et nous avons décidé de les aider dans leurs besoins divers étant donné qu'ils ne recevaient que peu d'aide.

Une collecte de denrées alimentaires, produits d'hygiène et dons financiers a été mise en place dès le jeudi 9 juin et jusqu'à la fin du mois sur la place de Vaux durant le marché (16h30-20h) accompagnée d'une buvette dont les bénéfices leur ont été reversés.

Nous remercions tou(te)s les Saint-Victorien(ne)s qui ont participé à cette action !



LA MÉDIATHÈQUE

Le Samedi 24 Septembre, Sylvie Blanchard et les bénévoles de la médiathèque vous attendent et vous accompagneront tout au long de cette journée pour célébrer les 40 ans de ce lieu de vie important dans notre commune. Venez nombreux pour souffler les bougies !

RAPPEL / INFO DU SYCLUM

Ordures ménagères : Il est obligatoire d'être muni d'un bac à ordures conforme NF EN 840. Disponible au SYCLUM ou dans les magasins de bricolage. Adapter la contenance en fonction du volume des déchets, car les sacs à côté ou au-dessus du bac ne sont plus ramassés depuis le 1^{er} juin 2022.

Tri sélectif : Les sacs jaunes seront prochainement remplacés par les bacs jaunes. Le SYCLUM distribuera à tous les habitants de Saint-Victor de Cessieu un bac jaune courant septembre/octobre 2022. Nous vous informerons des modalités d'ici là, suivez-nous sur les réseaux et **N'ACHETEZ PAS DE BAC JAUNE DE VOTRE CÔTÉ.**

Déchèterie : Les horaires des déchèteries du SYCLUM seront adaptés en cas d'alerte rouge canicule. En effet celle de Saint-Victor de Cessieu ouvrira les mardis, jeudis et samedis de 7h30 à 13h **uniquement les jours d'alerte rouge canicule décrétés par le préfet.**

A votre disposition : prêt de gobelets réutilisables et pichets, prêt de broyeur, des subventions à l'achat groupé d'un broyeur, un tarif préférentiel pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur, des formations sur le compostage.

www.sictom-morestel.com / contact@sictom-morestel.com

AGENDA

Manifestations susceptibles d'être annulées ou modifiées en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Tous les jeudis 16h30-20h Marché de producteurs sur la place de Vaux

Juillet 08 Don du sang 16h30-19h45 Gymnase	Août 07 Boule d'acier Challenge Kiki Thomas Gymnase	Septembre 10 Tournoi de foot FCVH 38 Journée Stade
Juillet 09 Concert au Manège 18h Manège de Javolière	Août 26 Concours de pétanque «la Vedette» 18h Gymnase	Septembre 24 Anniversaire de la médiathèque 40 ans
Juillet 10 Concert au Manège 18h Manège de Javolière	Septembre 03 Concours de pétanque Interstructure AFIPH Place de Vaux	Septembre 30 Salon Team Vanel 14h-19h Gymnase
Juillet 14 Concert au Manège 18h Manège de Javolière	Septembre 3&4 Exposition des oiseaux exotiques «GEDO» Gymnase	Octobre 1&2 Salon Team Vanel 10h-19h Gymnase
Juillet 23 La Saint-Victorienne Fête du village (soir) 17h-1h Place de Vaux	Septembre 05 Conseil Municipal 19h Salle du conseil, Mairie	Octobre 10 Conseil Municipal 19h Salle du conseil, Mairie

Numéros utiles et vie pratique

MAIRIE



62, place de l'église - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu

04 74 33 40 80

mairie@saintvictordecessieu.fr | www.saintvictordecessieu.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h30 | Mercredi : 8h30-12h et 13h-18h30

Mardi et Jeudi : 8h30 - 12h | Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Permanence CCAS

En mairie avec Colette GRUFFAZ, vice présidente du CCAS, uniquement sur rdv les vendredis après-midi. Contactez-la par mail à c.gruffaz@saintvictordecessieu.fr

Médiathèque Fermeture du 16 août au 3 septembre 2022 inclus

244, montée du village - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
04 74 96 65 29 - mediatheque@saintvictordecessieu.fr
www.bibliotheques.vallee-hien.fr
<https://mediatheques.valsudauphine.fr>

Horaires de mars à octobre :

Lundi : 16h-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h

Vendredi : 15h30-17h30 | Samedi : 10h-12h

Horaires de début novembre à fin février :

Lundi : 15h30-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h

Vendredi : 15h30-17h30 | Samedi : 10h-12h

CHANGEMENT DE SYNDICAT AU 1ER JANVIER 2022

Déchèterie Syclum

ZA Giroud - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu

04 74 80 10 14

www.sictom-morestel.com (www.syclum.fr en cours de création)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 14h à 17h

CHANGEMENT DE SYNDICAT AU 1ER JANVIER 2022

Ramassage des ordures ménagères

Tous les mardis après midi et les mardis matin des semaines impaires pour les sacs jaunes. Sortez vos poubelles la veille au soir et **merci de ne pas déposer vos sacs jaunes plusieurs jours à l'avance !**

Prochain numéro en octobre 2022. Suivez nous sur

